

Information précontractuelle

Les prestations de service du site internet passeports.fr sont proposées par la société DEMARCHES EXPERT, Société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au registre des sociétés de LILLE sous le numéro B 852 850 858 Dont le siège social est situé 81 RUE DU PRE CATELAN 59110 LA MADELEINE – Email : contact@passeports.fr - Tél. 02 53 46 24 04.

La société DEMARCHES EXPERT, propose, à titre payant et privé, un service consistant en la réalisation de démarches administratives nécessaires pour obtenir, auprès des collectivités territoriales et administrations concernées, la délivrance de pré-demandes de passeports.

Le coût du service est de 128€ TTC, dont 86€ sont dédiés à l'achat d'un timbre fiscal, et 42€ TTC constituent les frais de dossier facturés au client.

La société DEMARCHES EXPERT fournit ses meilleurs efforts afin que les clients obtiennent dans les meilleurs délais de la part des collectivités territoriales et administrations concernées, les passeports demandés. Elle ne garantit cependant aucun délai de délivrance de ces documents, les délais indiqués sur le site internet passeports.fr étant donnés à titre indicatif uniquement. Ces délais dépendent en tout état de cause des délais de traitement des administrations et collectivités territoriales concernées, sur lesquels la société DEMARCHES EXPERT n'a aucune emprise.

Un service après vente est disponible par email à l'adresse contact@passeports.fr

En cas de litige lié à l'exécution des prestations, et conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, le client pourra faire appel gratuitement au médiateur de la consommation suivant en vue de la résolution amiable du litige :

Médicys, Centre de médiation, 73, boulevard de Clichy - 75009 Paris

Les services proposés sur le site internet passeports.fr sont fournis à titre privé uniquement, et ne correspondent en aucune manière possible à une mission de service public qui aurait été déléguée à la société DEMARCHES EXPERT par une quelconque administration publique ou collectivité territoriale.
